

Evaluation de l'usage du portail du SNDL par les chercheurs académiques : cas des enseignants de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Guelma

تقييم استخدام بوابة النظام الوطني للتوثيق على الخط:

من وجهة نظر اساتذة كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية لجامعة قلمة

Dr. AYOUAZ Mohand Zine

(MCA –Département des sciences de l'information, de la communication
et de bibliothéconomie à l'université 8 mai 1945 de Guelma)
ayouaz.mohandzine@univ-univ.dz

Recieved: 12/07/2019

Revised:22/09/2019

Published:30/09/2019

Résumé

Les technologies numériques ont favorisées l'émergence de nouveaux canaux de communication, dont les portails d'accès à l'information en ligne. Le secteur de la recherche scientifique a bénéficié de cette avancée technologique à travers les bases de données portant les contenus des périodiques scientifiques. A cet effet, le ministère de l'enseignement supérieur Algérien a mis en œuvre le Système National de Documentation en Ligne (SNDL) au profit des enseignants et chercheurs universitaires. Cette étude s'intéresse à l'évaluation de l'usage du SNDL pour déterminer ses apports et lacunes à travers une enquête par questionnaire auprès des enseignants de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université du 8 mai 1945 de Guelma.

Mots-clés : *Algérie ; université de Guelma ; SNDL ; Portail d'accès à l'information ; ressources numériques*

الملخص:

لقد ساهمت التكنولوجيا الرقمية في ظهور وسائل جديدة للاتصال، منها بوابات الوصول إلى المعلومات، والتي استفاد منها قطاع البحث العلمي من خلال تصميم وبناء قواعد بيانات لتنظيم مقالات الدوريات العلمية. لذلك فقد سعت وزارة التعليم العالي والبحث الجزائرية في وضع النظام الوطني للتوثيق عن بعد لفائدة الأساتذة والباحثين الجامعيين، من أجل تسهيل استرجاع المحتويات العلمية المنشورة مجاناً. حيث جاءت هذه الدراسة من أجل تقييم مدى استخدام بوابة التوثيق عن بعد (SNDL) وإبراز إيجابياته ونقائصه، من خلال توزيع استبيان على أساتذة كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية لجامعة 08 ماي 1945 قلمة.

الكلمات المفتاحية: الجزائر؛ جامعة قلمة؛ النظام الوطني للتوثيق على الخط؛ بوابات الوصول إلى المعلومات؛ المصادر الرقمية

Introduction :

Le développement exponentiel des technologies numériques, dont la tendance est à la généralisation de l'usage d'Internet, a changé les comportements et les habitudes des usagers en les orientant vers la recherche d'information en ligne. Ce revirement vers l'usage du numérique dans le processus de recherche et d'apprentissage a mis les établissements de formation dans l'obligation de proposer des ressources numériques à leurs apprenants et leurs enseignants. Il s'agit de l'appropriation des technologies du web qui ont permis l'émergence d'outils de gestion, de collaboration, de recherche et de diffusion de l'information de plus en plus perfectionnés. Cependant, on assiste depuis les dernières décennies aux développements des plateformes électroniques en ligne, appelées aussi portails dans tous les domaines d'activités. Les fonctions principales de celles-ci (plateformes) consistent à proposer un accès rapide et simplifié à l'information en optimisant le temps consacré à la recherche ainsi que la pertinence des résultats y afférents. Cette dynamique de création d'outils permettant d'accéder aux contenus numériques en ligne dans les disciplines scientifiques et techniques se présente sous forme de base de données. Celles-ci sont mises en avant pour répondre aux besoins d'information des chercheurs et enseignants des établissements académiques et de recherche. Parmi la documentation utilisée par cette catégorie d'usagers, il y a les périodiques électroniques dont l'accès est souvent conditionné par un abonnement payant au préalable. Cependant, le recours à une telle technologie pour accéder aux ressources numériques permet une diversité de fonctions et principalement la mutualisation des ressources dans le cadre d'un réseau tel que les établissements du secteur universitaire et de la recherche scientifique. Dans cette optique les universités algériennes se sont mises au diapason de ces technologies émergentes pour user des meilleures possibilités offertes par celles-ci dont l'accès à l'information en ligne. C'est à partir du mois de novembre 2011 que les enseignants et chercheurs algériens ont eus le privilège d'accéder sans restriction à une variété de bases de données en texte intégral et multidisciplinaires portant sur des contenus scientifiques et techniques. Il s'agit de la mise en œuvre du Système National de Documentation en Ligne (SNDL). Cette mise en ligne est prise en charge par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

1-Problématique et hypothèses de recherche:

La recherche et la restitution de l'information scientifique et technique, sous toutes les formes, constituent le point de départ de toute collecte d'information. Cependant, les technologies de l'information et la

communication offrent des opportunités diverses et variées dont l'accès en ligne à l'information. Cette démarche use des portails électroniques et des bases de données scientifiques mises en ligne et destinées aux besoins intrinsèques des chercheurs. Ce mode d'accès à l'information vise la facilitation et la synchronisation des modes de restitution des contenus scientifiques selon des modalités différentes, en accès libre ou soumis à des conditions de paiements. Afin de se mettre au diapason de cette révolution technologique l'Algérie a déployés des efforts considérables pour répondre aux besoins d'information des enseignants et des chercheurs rattachés aux établissements d'enseignement supérieur. Cependant, un portail d'information en ligne est dédié exclusivement à cette communauté universitaire par le biais de la tutelle représenté par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il s'agit du SNDL (Système National de Documentation en Ligne) qui permet d'accéder à une variété de bases de données scientifiques en texte intégral. Après quelques années de la mise en œuvre de ce portail il est impératif de se poser des questions sur ce que représente réellement cette plateforme pour les enseignants bénéficiaires. Notre problématique tentera de répondre à cette question centrale qui est de chercher à savoir si les contenus numériques mis en ligne à travers le portail du SNDL suscitent l'intérêt des enseignants de l'université 08 mai 1945 de Guelma représenté par l'étude de cas de la faculté des sciences humaines et sociale? Cette étude vise à déterminer le taux d'utilisateurs de la plateforme du SNDL et les difficultés du non usages de celle-ci. Notre étude consiste donc à évaluer l'usage de ce système national de documentation en ligne pour déterminer le niveau de satisfaction des enseignants et quels sont les facteurs à prendre en considération pour un usage optimal de ce système.

Afin de répondre à ces interrogations de recherche, nous avons développé les hypothèses suivantes:

- La majorité des enseignants de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Guelma ont recours au portail du SNDL pour effectuer leurs recherches et consulté les ressources numériques accessibles.
- Les enseignants qui utilisent le portail du SNDL affichent une grande satisfaction vis-à-vis des contenues qui leur sont proposés.
- Malgré les facilités offertes par le SNDL pour accéder aux bases de données en texte intégral, mais les utilisateurs éprouvent un niveau élevé de difficultés liés à divers facteurs dont l'absence de moyens matériels permettant l'accès au portail dont Internet au niveau de l'établissement.

Afin de répondre aux suppositions émises, nous avons adopté une approche qui repose sur deux parties succinctes. La première est consacrée à l'approche sociologique et théorique abordant les différents aspects des portails d'accès à l'information selon les travaux académiques traitant de ce thème. Il s'agit aussi de la présenter l'expérience algérienne à travers le portail du système national de documentation (SNDL) et son apport aux chercheurs algériens. La deuxième partie est consacrée à la présentation d'une étude empirique exploratoire, permettant d'évaluer l'usage du portail du SNDL par les enseignants de l'université du 8 mai 1945 Guelma. Il s'agit d'une investigation de terrain qui nous a permis de collecter les données nécessaires au traitement du sujet.

2- Aspects théorique sur les portails d'accès à l'information :

Un portail est synonyme d'ouverture ou d'accès à un endroit ou propriété, la société d'aujourd'hui désignée par société d'information use de tous les moyens technologiques pour accomplir des tâches professionnels ou même communiquer à travers des médias de plus en plus sophistiqués et accessible à chacun. Le domaine de la recherche scientifique et technique n'est pas à l'écart de cette métamorphose sociale, mais au contraire il veille à l'appropriation des outils technologiques servant les domaines de la recherche pour un rendement optimal. Il s'agit de permettre à la communauté des chercheurs une meilleure visibilité des résultats de leurs travaux de recherche sous forme de publications ainsi que de bénéficier des expériences des autres. Pour répondre au mieux à ce besoin, qui est de simplifier l'accès à l'information, plusieurs outils sont créés et mis en œuvres pour atteindre cet objectif. Les outils d'accès se multiplient, mais rendent la tâche difficile aux usagers, mais ils ont du mal à s'y repérer car l'information essentielle est noyée au milieu d'une masse d'information devenue difficile à exploiter. A cet effet, les portails d'accès à l'information sont parmi les outils développés pour pallier aux difficultés d'accès à l'information utile et pertinente. Ils représentent des espaces de travail simplifiés et unifiés d'accès à des données de tous les types d'une manière organisée et triée selon les spécialités, voire par domaine d'intérêt de chaque communauté d'utilisateur. Afin de détailler les éléments qui composent les portails d'information et comprendre leurs fonctionnements, il est nécessaire de les définir et présenter leurs caractéristiques et typologies.

2.1-Définition des portails d'accès à l'information :

Avant de définir les portails d'information, il faut savoir que l'émergence de cette spécialisation et catégorisation de ce type de plateforme accessible en ligne est le résultat d'une multiplication sans limite de site internet. Cette situation a été un point de départ pour l'organisation, le tri et la classification de sites en ligne sous forme de portails permettant l'accès à des informations spécialisées dans le cadre d'un ciblage et d'une segmentation des usagers réels et potentiels. (Allard, P., 2014, p.33) Définit le portail web comme : «*Un site électronique qui permet un accès à un large éventail de ressources et de services accessibles sur internet et centrés sur un domaine d'intérêt ou une communauté particulière. Les ressources et services dont l'accès est ainsi rassemblé peuvent être des sites ou pages web, des forums de discussion, des adresses électronique, espaces de publication, moteur de recherche, ... etc.*»ⁱ. Il sont aussi définis par Shilakes et Tylman en 1998, du cabinet Merrill Lynch tel que rapporté par Philippe (Lefèvre, P., 2001, p.191) : comme «*Des applications qui permettent aux entreprises de donner accès aux informations internes et externes, en dotant leurs usagers d'un point d'entrée unique vers des informations personnalisées, nécessaires pour prendre les bonnes décisions dans leur travail...Un portail est constitué d'un amalgame d'applications logicielles qui valident, gèrent, analysent et distribuent les informations au sein et vers l'extérieur de l'entreprise*»ⁱⁱ. Dans le domaine documentaire (Maisonneuve., 2003, p.215) : «*un portail désigne le point d'entrée unique d'un usager à un ensemble de ressources internes et externe. Il est associé à des fonctions d'identification, d'authentification et de gestion des droits d'accès en consultation, impression ou téléchargement*»ⁱⁱⁱ. Il faut donc savoir que les portails sont des applications logicielles capables de gérer, de traiter, d'analyser et diffuser l'information.

2.2-Caractéristiques et fonctions des portails :

Les portails d'accès à l'information sont de véritable ressources documentaires pour les chercheurs, à savoir qu'ils offrent des contenus informationnels variés, spécialisés ou général. Ils sont définis par quatre caractéristiques de base selon (Lefèvre., 2001, p.192) :

- Un point d'accès unique à des ressources d'information multiples, internes ou externe à l'entreprise, sous forme de bases structurées ou de sites web ;
- Une organisation à la fois des informations accessibles (dans un plan de classement adapté aux besoins) et des applications disponibles ;
- Une personnalisation des services offerts, individuelle ou par groupes ;

- Un contrôle d'accès centralisé et une gestion des utilisateurs, ces derniers constituent les bénéficiaires directes de ces portails. Ils sont des clients d'entreprises commerciales ou des usagers d'institutions documentaires,... etc.

Donc les portails dans leurs diversités sont développés avec des fonctions plus ou moins différentes surtout que la nature des contenus informatifs partagés ou diffusés suit les objectifs de chaque organisation qui les adoptent. Il serait plus pratique que les portails d'information disposent de toutes les fonctions indispensables pour assurer une meilleure offre de service aux usagers tel que le dit (Stiller,H.,2001,p.40) : « *Idéalement, un portail propose les fonctions suivantes : intégration des informations, intégration des applications, intégration des informations et des applications, recherche des informations et navigation, personnalisation de l'interface utilisateur, gestion des tâches et workflow, travaille en collaboration et groupware, diffusion de l'information, administration du portail, services (type commerce électronique)* »^{iv}. Cependant, dans la pratique les fonctions intrinsèques liées aux portails d'information se distinguent par plusieurs éléments qui interagissent au profit de l'utilisateur. Dans cette optique, (Lefèvre., 2001, p.192) a repartit ces fonctions en neuf éléments dont la collecte d'informations d'origines diverses ; agrégation et gestion de contenu ; organisation de contenu ; personnalisation et adaptabilité des services ; accès au contenu ; information, diffusion du contenu et alertes ; communication et travail collaboratif ; services à valeur ajoutée (outils d'analyse) ; administration et sécurité^v.

A cet effet, (Taillant, A.L., 2013, p.23) dit que : « *les portails sont organisés avec plusieurs composants qui dialoguent en permanence les uns les autres* », il est aussi « *un site web réalisé avec un Content Management System (CMS)* »^{vi}. Ce dernier permet la mise en ligne et la gestion des contenus, graphique et textuel. Il permet aussi de gérer facilement les pages statistiques et dynamiques du site web. (Taillant A.L., 2013, p.24) dit que selon la définition apportée par Tosca C. concernant les portails : « *il y a une mise en avant de la notion d'identification* » qui se décompose elle aussi en trois phases : « *identification, authentification et détermination des autorisations d'accès* »^{vii}. (Tosca C. ,2007) à schématisé les fonctionnalités et composants d'un portail selon la figure n°1. On peut distinguer le socle du portail qui est mis en relation avec plusieurs éléments interactif dont le CMS (Content Management System) ou système de gestion de contenus, site web générateur de bases de données, d'autres fonctions représentées par la recherche fédérée et la mise en place d'un SIGB (Système Intégré de Gestion de Bases de Données.

Articulation des principales briques d'un portail

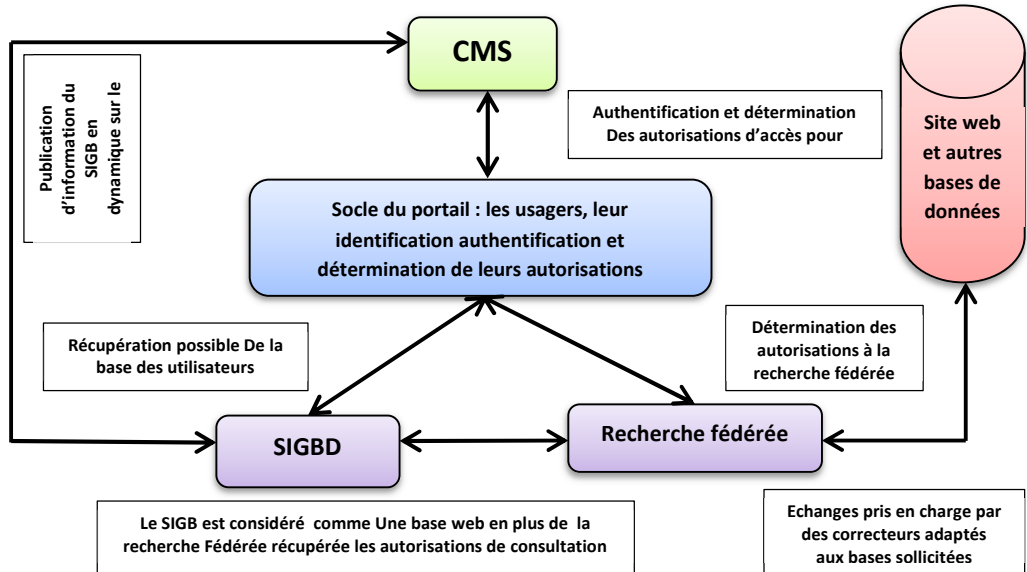


Figure n°1
D'après : (Tosca, C.2007)

2.3-Typologie des portails d'information:

Les portails d'accès à l'information sont multiples et variés, ils sont de plus en plus considérés comme moyens de raccourcir et réduire le temps de la recherche d'information pour leurs utilisateurs. La généralisation de l'usage des réseaux dont l'Internet en particulier au sein des entreprises à caractère commerciale et lucratif ainsi que dans les établissements de services comme les organismes de services publics, les institutions de documentation et d'information tels que les bibliothèques et services d'archives s'avère aujourd'hui comme une tendance qui concentre les efforts des institutions de toutes nature qu'elles soient. Cependant, nous pouvons distinguer plusieurs types de portails dédiés à des communautés variées et spécialisées selon les domaines d'intérêts. (Stiller., 2001, p.40) énumère plusieurs types de portails tel que : « *portail Internet* » destiné au grand public et accessible par le réseau internet ; « *portail d'entreprise* »^{viii} [8], qui sont généralement placé sur un intranet ou extranet et réservé au personnel d'une entreprise et peut inclure des partenaires, des fournisseurs,...etc. le même auteur indique une autre typologie qui se place d'un point de vue d'utilisateur, désigné par « *portails horizontaux* », qui ont une vocation généraliste, dans le monde de l'internet, ce type de portails sont ceux de grands sites comme Yahoo par exemple. D'autre part Henri Stiller évoque les « *portails verticaux* » qui sont

spécialisés dans un domaine ou sujets spécifiques qui s’adressent qu’a une partie d’usagers. Il y a aussi les « *portails de commerce électronique* » qui sont des sites permettant une activité commerciale en ligne. Et les « *portails d’information* » dont leur mission principale est la diffusion d’information ainsi que la satisfaction des communautés d’usagers. Dans ce même contexte (Lefèvre, P., 2001, p.195) a fait une répartition des portails selon deux typologies : il y a « *les portails à dominante applicative* » et « *les portails à dominante informative* », voir tableau n°1. Il dit aussi que : « *d’une manière générale, les portails peuvent d’abord être caractérisés par les types de clients auxquels ils s’adressent : à l’extérieur de l’entreprise, ce sont les usagers finals (grand public) ou d’autres entreprises ; à l’intérieur, les employés de cette entreprise* »^{ix}. Donc il est évident de faire la distinction entre les types de portails car leurs fonctions et la composantes de leurs destinataires/bénéficiaires sont différentes.

« Typologie des portails »

	Portails à dominante applicative	Portails à dominante informative
Tournés vers l’extérieur Utilisateurs finals B2C	Portail OBC Portails de e-commerce B2C	Portails internet généralistes
		Portails de e-commerce B2C
		Portails personnels
		Portails coopératifs
Tournés vers l’extérieur autres entreprises B2B	Portail de e-commerce B2B Portails ASP	Portails de e-commerce B2B
		Portails verticaux
Tournés vers l’intérieur employé de l’entreprise B2E	Portails ERP	Portails EIP :
		Portail de gestion de connaissances
		Portail d’analyse-aide à la décision
		Portail collaboratif
		Portail de veille-intelligence économique

Tableau n°1
Adapté de (Lefèvre, P., 2001)

2.4-Enjeux des portails d’information:

Un portail documentaire, appelé aussi système d’information documentaire est construit autour de plusieurs éléments dont la gestion des contenus en ligne, gestion de profil, possibilité d’utiliser des applications en ligne et l’interrogation simultanée de ressources hétérogènes. Ils sont définis par (Liebmann, A.M., 2002) « *comme la gestion de contenus hétérogènes à destination d’utilisateurs nombreux et repartis en différentes catégories* »^x. Ce type de portails se développe surtout à travers les institutions documentaires telles que les bibliothèques pour servir soit les communautés

de chercheur et d'étudiants soit ils sont destinés à un large public visant toutes les catégories d'utilisateurs de celles-ci. A cet effet, Installer ou développer une plateforme d'accès à l'information en ligne tel que les portails doit faire l'objet d'un grand intérêt pour l'organisation et ses partenaires. (Scopsi, C., 2008, p.16) a énuméré un certain nombre d'objectifs auxquels doit œuvrer les portails d'information dont la fédération des ressources internes ou externes, préalablement sélectionnées dans un système d'information unique^{xi}. Il s'agit aussi de proposer un catalogue collectif ; unifier et simplifier l'accès aux ressources diverses, composées de documents structurés ou non et rendre accessible des bases de données soit dans leurs version de textes intégrales ou bibliographiques. L'émergence des technologies numériques n'est pas sans impact directe sur l'accès à l'information et à la documentation numérique partagée à travers les portails spécialisés. Cette documentation électronique bouleverse le paysage de la documentation, et ce parce qu'elle implique selon (Jolly, C., 2001, p.51): « *la dématérialisation de l'information qui fait passer d'une logique de stock, longtemps dominante en matière documentaire, à une logique de flux ; la multiplication des objets documentaires, des supports et des types d'accès, ...etc.* »^{xii}. Cependant, l'intervention de ces changements multiples dans le traitement numérique de l'information crée d'autres modes de communication et de nouveaux pratiques objets de plusieurs enjeux internes et externes de l'institution qui s'en occupe. Il est évident que sur le plan interne le portail d'information peut générer des bénéfices extraordinaires sur tous les plans, à savoir, organisationnel, fonctionnel et réduire sensiblement les factures budgétaires de l'organisation puisqu'elles partagent les ressources numériques de plusieurs établissements sur la même interface en ligne. D'autre part les utilisateurs peuvent bénéficier d'une large gamme de ressources numériques telles que les bases de données.

2.5-Présentation du portail du SNDL :

La recherche académique doit être dotée d'une documentation assez riche et sur des supports variés dont l'accès aux contenus numériques en ligne. Dans cette optique les universitaires algériens par le biais du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ont bénéficiés depuis l'année 2011 d'un accès aux bases de données en texte intégral touchant toutes les disciplines scientifiques. Le portail du SNDL selon le site Web qui lui est dédié l'a présenté comme suit : « *Système National de Documentation en Ligne (SNDL) permet l'accès à une documentation électronique nationale et internationale très riche et très variée, couvrant tous les domaines de l'enseignement et de la recherche scientifique. En termes d'accès, cette documentation est classée sous deux catégories. La première catégorie est accessible sans restriction à l'ensemble des étudiants, enseignants-*

chercheurs et chercheurs permanents au sein des campus universitaires et centres de recherche. L'autre catégorie, par contre, concerne l'aspect recherche. Elle est dédiée aux enseignants-chercheurs, aux chercheurs permanents, aux étudiants en post-graduation (Doctorants et Magisters), aux étudiants ingénieurs en fin de cycle et Master2. L'accès à cette deuxième catégorie de documentation se fait sans restriction de lieu de connexion mais exige l'obtention d'un compte individuel »^{xiii}. A travers cette plateforme en ligne permettant une réelle facilitation de l'accès aux contenus des périodiques électroniques, nous avons collecté les avis d'enseignants chercheurs de l'université de Guelma afin d'évaluer leur niveau de satisfaction vis-à-vis de l'usage du SNDL pour l'accomplissement de leurs travaux scientifiques divers.

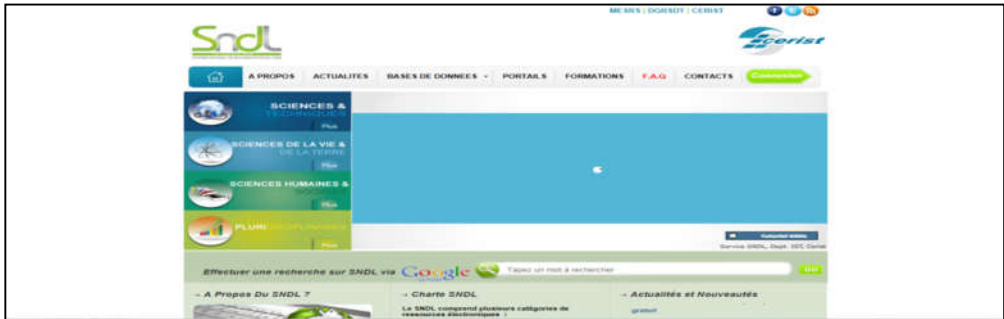


Figure n°2
« Fenêtre principale de l'interface du portail du :
(SNDL, 2018)^{xiv}

3-Méthodologie de l'étude empirique :

Cette recherche s'inscrit dans une démarche exploratoire qui consiste à vérifier l'usage de la plateforme en ligne du SNDL par les enseignants universitaires. C'est une démarche d'évaluation qualitative et quantitative permettant d'étudier les avantages et les lacunes que représente cette plateforme à ses utilisateurs. Toutefois, nous avons limité le champ de notre thème de recherche dans sa dimension démographique, chronologique et thématique. A cet effet, une enquête par questionnaire a été réalisée auprès des enseignants de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Guelma d'où nous avons opté pour un échantillon exhaustif représenté par 37 enseignants (es) sur un total de 61 représentant ainsi 60.67 % de la population d'étude. Ils sont repartis sur trois départements dont les sciences de l'information de la communication et de bibliothéconomie, histoire et archéologie. Notre choix est motivé par le souci d'une pertinence élevée des résultats de l'étude. L'enquête a été réalisée pendant le premier trimestre de

l'année 2018 pour la période allant du 07 au 22 mars de l'année indiquée. Pour les besoins de notre analyse, nous avons procédé au tri à plat des données en utilisant le logiciel Sphinx version 4.5.

3.1-Analyse et interprétation des résultats de l'étude:

L'exploration des axes de l'évaluation de l'usage du portail du SNDL s'est faite selon plusieurs critères dont l'expérience professionnelle, la fréquence des visites effectuée, la vérification du degré de satisfaction des enseignants vis-à-vis du portail du SNDL, l'évaluation de l'ergonomie de son ainsi que l'organisation et la clarté de celui-ci. Nous avons aussi procédé à l'évaluation du degré de satisfaction des utilisateurs effectifs à l'égard des contenus du portail, portée sur l'ensemble des bases de données textuelles accessible via ce portail. A la fin, nous avons analysé les difficultés rencontrés par les usagers du SNDL et déterminé les causes du non usages de ce portail pour les enseignants qui l'utilisent rarement ou jamais.

3.2-Identification des répondants:

Nous avons retenu 37 usagers sur l'ensemble de la population cible, soit l'équivalent de 60.65 %, ce qui correspond à 19 enseignants permanents du département des sciences de l'information de la communication et de bibliothéconomie, 11 enseignants du département histoire et 07 enseignants du département d'archéologie en termes de pourcentage voir le tableau n°2.

Diplôme obtenu	SICB	Histoire	Archéologie	Total
Doctorat en sciences	27.0 %	10.80 %	16.20 %	54.10 %
Doctorat LMD	10.80 %	0.0 %	0.0 %	10.80 %
Magister	24.30 %	8.10 %	2.70 %	35.10 %
Total	62.20 %	18.90 %	18.90 %	100 %

Tableau n°2 :

« Répartition des répondants par département de rattachement »

Parmi l'ensemble des répondants, 70.30 % sont de sexe masculin et 29.70 % de sexe féminin. Il ressort que 54.10 % des diplômes obtenus par les répondants sont le doctorat en sciences, 35.10 % sont des magisters et 10.80 % sont les titres de doctorat LMD.

3.3-- Evaluation de l'utilisation du SNDL :

Le portail du SNDL est destiné exclusivement aux académiciens algériens regroupant les chercheurs universitaires exerçant auprès d'un établissement

d'enseignement ou de recherche et de la catégorie des étudiants en phase de recherche ayant le niveau master ou plus. Un portail est un site internet visant à offrir une variété de ressources et d'information sur une même thématique en ciblant une catégorie de public auquel il est destiné. Comme le dit (Vallet, M., 2003) il s'agit de « *constituer un espace virtuel où le visiteur sait qu'il trouvera tout ce qui l'intéresse sur un sujet ou, tout au moins, qu'il pourra s'en servir comme porte d'entrée vers d'autres sources d'information pertinentes* »^{xv}. À cet effet, un portail d'information spécialisé ou général doit répondre aux attentes des usagers en matière de tout ce qu'il diffuse ou offre comme informations et services. Les usagers des plateformes en ligne et des services virtuels via les sites web développent des habitudes, des pratiques et deviennent fidèles aux portails qui leurs permettent de restituer les informations qui les intéressent. Cependant l'accès aux ressources documentaires électronique sous forme de bases de données reste le domaine d'intérêt de la communauté des chercheurs en sciences et techniques. Dans cette optique une variété d'information circule à travers le réseau Internet, mais la pertinence de celles-ci reste approximative ou nécessite souvent une vérification approfondie. Il s'agit d'évaluer les différentes facettes des sources d'information à travers les portails qui en font l'objet. Cette étude nous a permis d'évaluer l'usage du SNDL sous plusieurs angles et apporter des réponses aux interrogations de départ, posées sur plusieurs points. Dans un premier temps les répondants sont appelés à répondre s'ils utilisent ou non le portail du SNDL. Si leurs réponses sont positives, alors ils sont invités à émettre leur avis sur les questions suivantes:

- Le degré de satisfaction des usagers compte à la conception du portail du SNDL
- La facilité et la souplesse offerte par le portail du SNDL pendant la consultation.
- Le degré de la clarté ainsi que l'organisation des contenus sur le portail du SNDL.
- Le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services virtuels offerts et des sources électroniques accessibles (bases de données) via ce portail.

Cette étude à permis aussi de recueillir les mécontentements des usagers du SNDL, soulevé les lacunes et les faiblesses de ce portail selon leurs expériences. Selon les réponses recueillies, il se trouve que 20 répondants sur 37 utilisent la plateforme du SNDL ce qui représente 54.10 % du nombre total de la population étudiée. 17 répondants représentant 45.90 % ont affirmé qu'ils n'utilisent pas ce portail pour des raisons diverses dont le recours aux supports d'information traditionnels (format papier).

3.3.1-Usages du SNDL selon l'expérience professionnelle :

L'expérience professionnelle des répondants est de moins de 5 années à plus de 16 ans ce qui laisse supposer que les usagers sont dotés d'une connaissance importante sur les outils de recherche ainsi que les types de sources d'information. Il ressort que 32.40 % des répondants ont moins de 5 années d'expériences, 54.10 % ont de 6 à 10 ans d'expériences, 10.80 % ont 11 à 15 ans d'expériences et 2.70 % des répondants détiennent plus de 16 ans d'expériences, voir le tableau n°3.

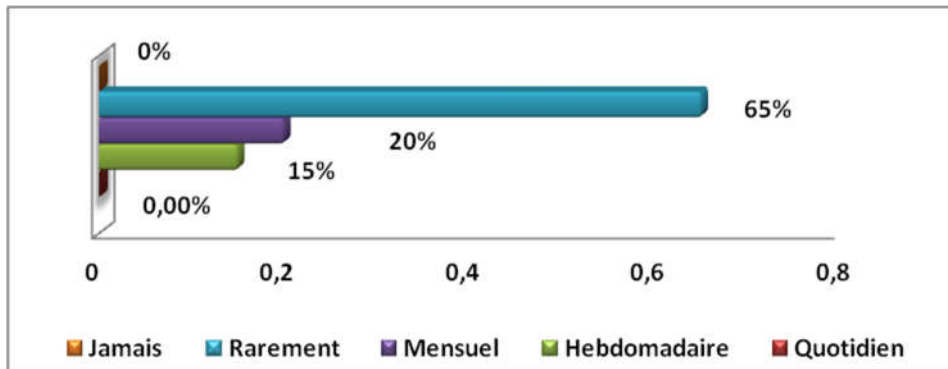
Expérience professionnelle	Oui	Non	Total
Moins de 5 ans	21.60 %	10.80 %	32.40 %
De 6 à 10 ans	24.30 %	29.70 %	54.10 %
De 11 à 15 ans	8.10 %	2.70 %	10.80 %
Plus de 16 ans	0.00 %	2.70 %	2.70 %
Total	54.10 %	45.90 %	100 %

Tableau n°3 :

« Répartition des répondants par années d'expérience professionnelle »

3.3.2-Fréquence des visites pour portail du SNDL :

A la question de savoir quelle est la fréquence des visites des usagers interrogés utilisant le SNDL, 65.0 % des répondants disent qu'ils utilisent rarement le SNDL, 20 % l'utilisent au moins une fois par mois et 15 % des répondants l'utilise au moins une fois par semaine. Voir le graphe n°1.

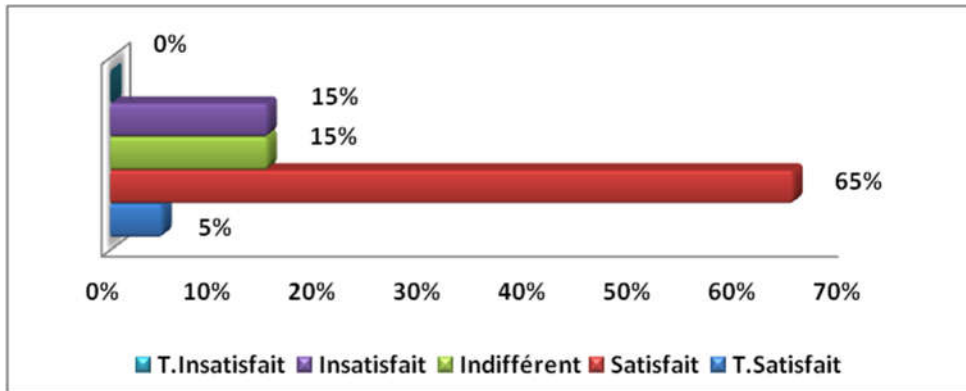


Graphe n°1 :

« Fréquence d'utilisation du SNDL »

3.3.3-Satisfaction des usagers à l'égard de la conception du SNDL :

A la question de savoir quelle est le degré de satisfaction des utilisateurs vis-à-vis de la conception du portail du SNDL, 65.0 % des répondants sont satisfait du design de ce portail et de l'ensemble de ses fonctionnalités. 15 % des répondants sont indifférents vu que ce qui les intéressent le plus c'est les contenus offerts. 15 % des répondants sont insatisfaits de la conception du portail parce qu'il y a des fonctionnalités inexistantes, n'offre pas de possibilités d'échanges et de partage d'information et n'est pas interactif. 5 % des utilisateurs ont exprimé leur pleine satisfaction à l'égard de ce portail. Voir le graphe n°2.

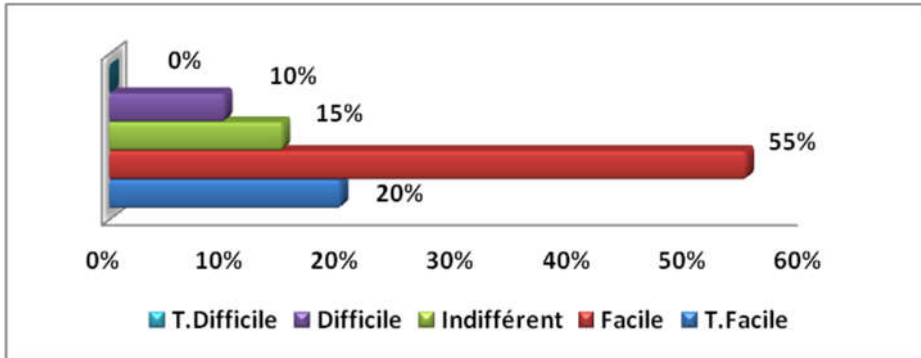


Graphe n°2 :

«Satisfaction des utilisateurs à l'égard de la conception du portail du SNDL »

3.3.4-Ergonomie du portail du SNDL :

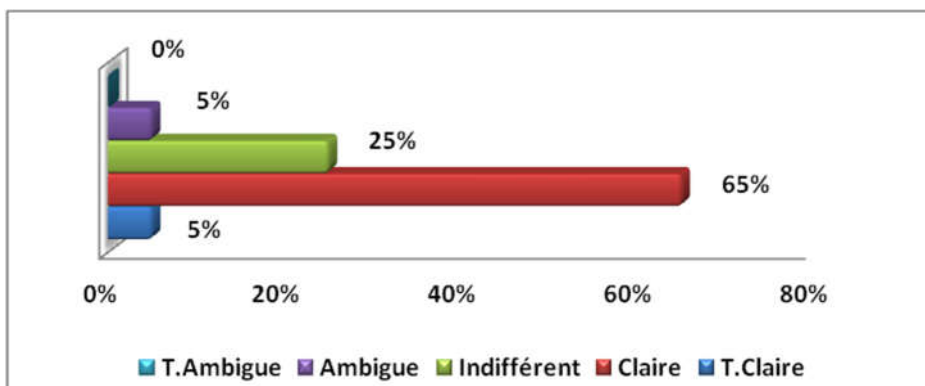
Un portail d'information doit avoir une conception ergonomique afin de faciliter l'accès, la restitution et l'utilisation de l'information. Cette ergonomie selon (Grosjean, C., 2007) « regroupe les éléments de contrôle et d'interface dont les possibilités offertes par exemple au téléchargement, impression, aux paramètres d'affichage du contenu, ...etc. »^{xvi}. Elle concerne aussi les éléments de navigation à travers l'interface web accessible à travers le portail, il s'agit essentiellement des barres de navigation principales et secondaire permettant de naviguer d'une rubrique à une autre et de pages en page au sein de l'arborescence. L'ergonomie concerne aussi les éléments sociaux et collaboratifs permettant des fonctionnalités d'échange et de partage des données entre les utilisateurs. A cet effet, notre interrogation adressé aux usagers du cherche à déterminer le degré de facilité offerte par le portail du SNDL. Il ressort que 55% des répondants utilisent facilement ce portail, 20% le trouve très facile donc d'une ergonomie très confortable, 15% sont indifférent et 10 % le trouve difficile d'usage. Voir le graphe n°3.



Graphe n°3 :
«Ergonomie du portail du SNDL »

3.3.5-Organisation et clarté portail du SNDL :

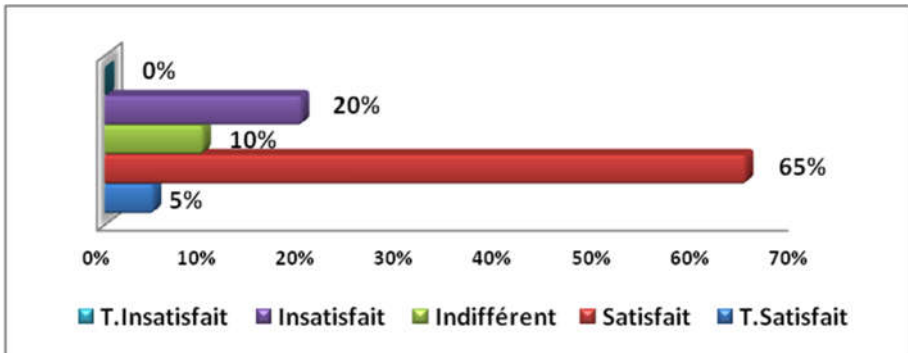
La clarté, la simplicité et l’organisation sont des éléments très important lors de la conception d’un portail d’accès à l’information de n’importe quelle entreprise ou organisation de services. L’objectif est d’assurer la rapidité de la recherche pour faire éviter aux utilisateurs la perte de temps, Il s’agit aussi d’aller droit au but. Toutefois un portail d’information doit prévoir l’affichage de toutes les orientations possible à l’utilisateur dont le nom de l’institution, slogan, produits et services offerts, liens vers la page de contact...etc. Cependant, nous nous sommes interrogé sur le degré d’organisation et de clarté du portail du SNDL, il ressort que 65% des utilisateurs trouvent que le site web (portail) est claire, 5% des répondants ont une bonne impression et le trouve très claire, 25% sont indifférents et 5% des répondants disent qu’il est ambiguë par rapport à l’organisation et à la clarté de tout ce qui est diffusé à travers le SNDL. Voir le graphe n°4



Graphe n°4 :
«Organisation et clarté du portail du SNDL »

3.3.6-Satisfaction des utilisateurs à l'égard des contenus du SNDL:

Les services offerts à travers les portails d'accès à l'information en ligne sont divers. Il peut s'agir d'informations simple et pratiques à propos de l'organisation jusqu'aux contenus numériques en version intégral. Pour cette dernière ça concerne les bases de données permettant de restituer des contenus scientifiques et techniques en texte intégral. Il s'agit des travaux de recherche publiés dans des revues à comité de lecture. A cet effet, le SNDL a été créé initialement pour permettre l'accès à des bases de données en ligne offrant le texte intégral des périodiques scientifiques sous condition d'un abonnement. Par rapport à cette option d'accès gratuit pour les universitaires algériens à des publications numériques de renommées établi, nous nous somme interrogé sur le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services offerts représentés par les contenus des bases de données accessibles à travers le portail du SNDL. Il ressort que 65% des répondants sont satisfaits des informations qu'ils retrouvent sur le portail, 5% sont très satisfait, 10% sont indifférents et 20% des répondants sont insatisfaits de ce que leur procure le SNDL. Voir le graphe n°5.



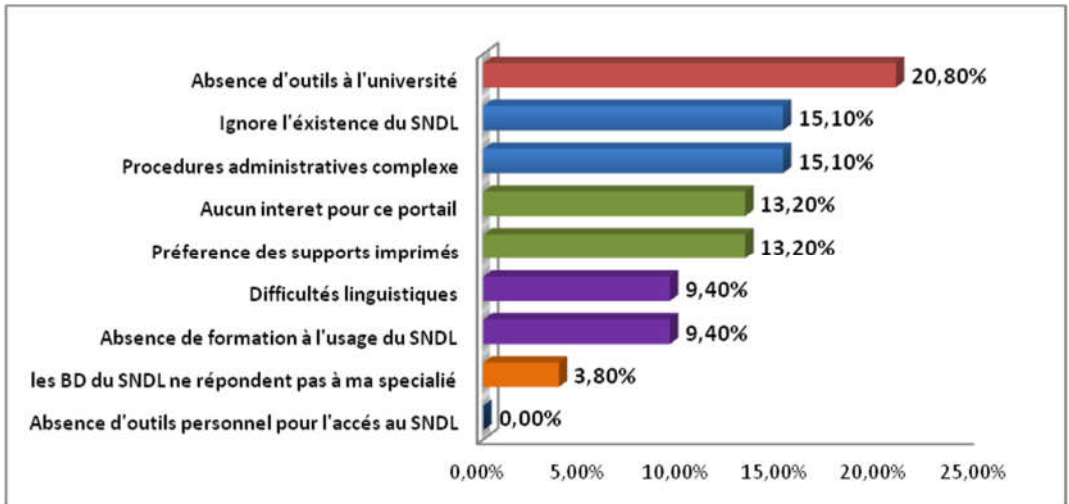
Graphe n°5 :

«Bases de données accessible à travers le SNDL »

3.4-Difficultés et causes du non usage du SNDL :

Le portail du SNDL a fait l'objet d'une évaluation par un échantillon d'enseignants dont une partie représenté par 45.9 % n'utilisent pas ce portail pour des raisons multiples et diverses. Nous avons, à travers un certain nombre de questions, essayé d'apprendre qu'elles sont les causes du non usage du SNDL par cette catégorie d'enseignant. Il ressort que 20.8 % des répondants disent que l'université n'offre pas de moyens d'accès à ce portail en ligne c'est-à-dire que les outils technologiques dont les microordinateurs et le réseau Internet font défaut. 15.10 % des répondants ignorent l'existence du SNDL. 15.10 % disent que les procédures administratives permettant

l'accès à ce portail ne sont pas simplifiées par l'administration de l'établissement. 13.20 % disent qu'ils n'affichent aucun intérêt pour ce portail. 13.20 % disent qu'ils ont une préférence pour le support papier plus que les contenus numériques (bases de données) qui nécessitent des procédures et des outils technologiques conditionnant ainsi le chercheur. 9.40 % disent qu'ils éprouvent des difficultés linguistiques c'est-à-dire qu'ils ne maîtrisent pas les langues étrangères, sachant que les contenus accessibles sont en majorité en anglais et français. 9.40 % disent que parmi les difficultés d'usage et même du non usage du SNDL revient à l'absence de session de formation et de sensibilisation des bénéficiaires. 3.80 % disent que les bases de données accessibles ne répondent pas à leurs spécialités, voir graphe n°6.



Graphe n°6 :
«Difficulté et non usage du SNDL »

4-Principaux résultats de l'enquête :

L'objectif de cette enquête destinée à évaluer l'utilisation du portail du SNDL par les enseignants de l'université de Guelma nous a permis de vérifier et déterminer la fréquence d'utilisation par les enseignants ayant recours à ce portail d'information. Cette enquête a démontrée le taux de satisfaction des usagers du SNDL vis-à-vis des contenus numériques offerts par celle-ci. Les résultats de l'enquête ont permis de comprendre et élucider les causes du non usage de ce portail par une partie des répondants. A cet effet, et en réponse aux hypothèses de départ émises, les résultats de cette enquête de terrain confirment ce qui suit :

- Plus de la moitié des enseignants de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Guelma utilisent le portail du SNDL

pour effectuer leurs recherches. C'est la confirmation de notre première hypothèse, à savoir que le taux des répondants par oui représenté par 54.10 % du nombre total des enseignants. Mais toutefois, 65 % de ce taux affirment qu'ils consultent le portail du SNDL que rarement et 35 % le font d'une manière hebdomadaire (15 %) et mensuelle pour 20% des utilisateurs.

- Dans un deuxième temps, nous avons confirmé notre hypothèse disant que les enseignants qui utilisent le portail du SNDL affichent une grande satisfaction vis-à-vis de la plateforme du SNDL soit sur le volet des contenus proposés ou sur les aspects ergonomiques qui permettent la restitution des données. A cet effet, nous avons démontré que les enseignants qui utilisent le portail du SNDL sont satisfaits globalement vis-à-vis de plusieurs aspects. il ressort que 65 % des répondants sont satisfaits de la conception du site web (SNDL); 55 % jugent que l'ergonomie du portail est simple et ne demande pas de grandes compétences pour une maîtrise parfaite et optimale des ressources offertes. 65 % des répondants sont satisfaits à l'égard de l'organisation et la clarté du portail; et les contenus numériques disponibles c'est-à-dire les bases de données accessibles. 65 % des répondants ont exprimé leurs satisfactions aussi par rapport aux contenus offerts par le SNDL vu son importance et sa richesse en bases de données, bien que 20 % des répondants sont insatisfaits et 10 % sont indifférents.
- Malgré les facilitations d'accès offertes par le SNDL aux bases de données en texte intégral, mais les utilisateurs éprouvent un niveau élevé de difficultés liés à plusieurs facteurs dont l'accès aux ressources numériques à travers le portail du SNDL est moins aisé par rapport au manque de moyen d'accès au niveau de l'établissement dont le réseau internet instable voir absent la plupart des temps. Ce résultat vient confirmer notre troisième hypothèse et de ce fait, il ressort que 20 % des répondants affirment qu'il y a absence d'outils au niveau de l'établissement universitaire ; 15,10 % ignorent même l'existence de ce portail ; 15.10 % des répondants trouvent que les procédures d'inscription à ce portail sont complexes. D'autres facteurs sont aussi à l'origine de mécontentements ou même du non usage exprimé par les répondants (voir graphe n°6).

Conclusion :

L'accès aux ressources numériques est devenu une pratique incontournable pour tous les chercheurs et académiciens. Du fait que l'accélération et la

généralisation de l'usage du numérique à travers le monde qui n'est qu'un début vers l'accès à d'autres technologies de pointes à l'exemple de l'intelligence artificielle. Cependant, la réussite et l'appropriation de l'une de ces technologies du numérique tel que les portails d'information dépend de la manière dont il répond aux besoins des utilisateurs. Cela dépend de leurs adéquations avec les besoins de l'organisation, le secteur de l'enseignement supérieur par exemple, mais aussi plus largement sur la manière dont il profite à l'organisation via un retour sur investissement. Dans le cas du SNDL, il est évident que l'utilisateur doit avoir des éléments de choix par rapport aux produits et services offerts par l'organisation dont la prise en charge des facteurs de mécontentements tels que la disponibilité des bases de données en plusieurs langues, la mise en valeur des produits d'informations accessibles en ligne, compagnes d'information auprès de la communauté des chercheurs pour valoriser ces ressources documentaires numériques et permettre l'optimisation des dépenses budgétaires consacrées à ce chapitre à travers les établissements de l'enseignement supérieur algérien. Le portail du Système National de Documentation en ligne (SNDL) représente donc un outil intéressant pour accéder aux ressources scientifiques universelles. Il se présente comme une opportunité intéressante pour les universitaires algériens afin de bénéficier de la production scientifique numérique universelle abondante et multidisciplinaire.

Bibliographie:

ⁱ - Allard, Philippe (2014). Gérer la communication numérique communale : guide pratique 2.0 à destination des communes. Liège :Edi. Pro, 291 p. [En ligne] disponible sur: https://books.google.dz/books/about/G%C3%A9rer+la+communication+num%C3%A9rique+commu.html?id=5pYNAwAAQBAJ&printsec=frontcover&source=kp_read_button&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false

ⁱⁱ - Lefèvre, Philippe (2001). Les portails d'accès à l'information. *documentaliste-Sciences de l'Information*, 2001/3 vol.38, p.188-196. [En ligne] disponible sur: [http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2001-3-page-188.htm]

ⁱⁱⁱ - Maisonneuve, Marc (2003). Recherche multibases : de nouveaux outils pour accroître l'autonomie des usagers. *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2003, vol.40, n°3, p.214-217. [En ligne] disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2003-3-page-214.htm>

^{iv} - Stiller, Henri (2001). « Le portail, outil fédérateur d'information et de connaissances », *Documentaliste-Sciences de l'Information* 2001/1 (Vol. 38), p. 39-42. [En ligne] disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2001-1-page-39.htm>

- v - Lefèvre Philippe (2001). Les portails d'accès à l'information. *documentaliste-Sciences de l'Information*, 2001/3 vol.38, p.188-196. [En ligne] disponible sur: [<http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2001-3-page-188.htm>]
- vi - Taillant, Anne-Laure (2013). Les enjeux d'un portail documentaire dans la mise en place des formations paramédicales. CNAM, 2013. 78 p. [En ligne] disponible sur: [https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00945580]
- vii - Tosca, Consultants (2007). Les logiciels portails pour bibliothèques et centres de documentation : l'offre d'outils de recherche fédérée et de gestion de contenu. Paris : ADBS éd., 2007. 215 p. in : Taillant, Anne-Laure. Les enjeux d'un portail documentaire dans la mise en place des formations paramédicales. CNAM, 2013. 78 p. [En ligne] disponible sur: [https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00945580]
- viii - Stiller, Henri (2001). « Le portail, outil fédérateur d'information et de connaissances », *Documentaliste-Sciences de l'information*. 2001, vol.38, n°1. P.39-42. Repéré à : [<https://www.cairn.info/publications-de-Stiller-Henri--34628.htm>]
- ix - Lefèvre, Philippe (2001). Les portails d'accès à l'information. *documentaliste-Sciences de l'Information*, 2001/3 vol.38, p.188-196. [En ligne] disponible sur: [<http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2001-3-page-188.htm>]
- x - Liebmann, Anne-Marie (2002). Portail documentaire : une approche participative. In bases n°179,2002. P.1-3
- xi - Scopsi, Claire (2008). Construire un portail ! Oui, mais comment ? *Documentaliste-Sciences de l'information*, 2008, vol.45, n°3, p16-17. [En ligne] disponible sur: [<https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2008-3-page-14.htm>]
- xii - Jolly, Claude (2001). « BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2001, n° 6, p. 50-54. [En ligne] disponible sur: <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2001-06-0050-004> consulté le 19/03/2018
- xiii - <http://www.cerist.dz/index.php/fr/portails/243-sndl>
- xiv - <https://www.sndl.cerist.dz/>
- xv - Valet, Mathieu (2003). Le portail d'information. [En ligne] disponible sur: <http://www.web1901.org/article122.html>
- xvi - Grosjean, Claude (2007). Ergonomie des portails d'entreprise : une conception modulaire et ludique. [En ligne] disponible sur: <http://www.qualitystreet.fr/2009/12/03/ergonomie-des-portails-dentreprise-une-conception-modulaire-et-ludique/bbf-2018-06-0027-004>>. ISSN 1292-8399